



NOTE DE TRAVAIL

GROUPE D'EXPERTS DE LA FACILITATION (FALP)

QUATORZIÈME RÉUNION

Montréal, 20 – 24 avril 2026

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Faits nouveaux survenus dans le domaine de la facilitation à l'OACI

Le Groupe d'experts sera informé des faits nouveaux survenus à l'OACI en matière de facilitation depuis sa treizième réunion (26 février – 1^{er} mars 2024), la trente-cinquième réunion du Groupe d'experts de la sûreté de l'aviation (22 – 26 avril 2024) et la cinquième réunion du Groupe consultatif technique sur le Programme d'identification des voyageurs (4 – 6 novembre 2025), ainsi que des faits nouveaux pertinents survenus dans le domaine de la facilitation à l'ONU et dans d'autres organisations internationales. Entre autres, le Groupe d'experts examinera des propositions concernant l'ajout et la modification de SARP.

Résultat souhaité : Recommandations relatives aux priorités définies dans le programme de travail du Groupe d'experts, pour examen par le Comité du transport aérien.

Point 2 : Faits nouveaux survenus dans le domaine de la facilitation à l'ONU et dans d'autres organisations internationales

Le Groupe d'experts sera informé des faits nouveaux survenus dans le domaine de la facilitation, à l'ONU et dans d'autres organisations internationales, ayant une incidence sur le programme de facilitation de l'OACI.

Résultat souhaité : Recommandations relatives aux priorités définies dans le programme de travail du Groupe d'experts, pour examen par le Comité du transport aérien.

Point 3 : Amendements de l'Annexe 9 – *Facilitation*

Le Groupe d'experts examinera des propositions concernant l'ajout et la modification de normes et pratiques recommandées (SARP), en vue de l'Amendement n° 31 de l'Annexe 9.

Résultat souhaité : Propositions relatives à l'amendement de l'Annexe 9 – *Facilitation*.

Point 4 : Rapports des groupes de travail du Groupe d'experts de la facilitation

Le Groupe d'experts sera informé des travaux menés actuellement par ses groupes de travail, y compris des recommandations de ces derniers.

- a) Groupe de travail sur l'Annexe 9 (WGA9)

- b) Groupe de travail sur les éléments indicatifs (WGGM)
- c) Groupe de travail sur l'assistance aux victimes d'accidents d'aviation et à leurs familles (WGAAAVF)
- d) Groupe de travail sur l'accessibilité en aviation civile internationale (WGAA)
- e) Groupe de travail sur le renforcement des capacités en matière de facilitation (WGFCB)
- f) Équipe spéciale des dossiers passagers (PNR-TF)

Résultat souhaité : Recommandations, le cas échéant.

Point 5 : Nouvel objectif stratégique pour le plan d'activités 2026-2028 – « Aucun pays laissé de côté »

Les États participant au Groupe d'experts seront invités à donner leur avis sur les efforts déployés par l'OACI afin d'aider les États à mettre en œuvre les dispositions de l'Annexe 9 – *Facilitation*, et à discuter des approches/outils possibles, des projets d'assistance pour la mise en œuvre des renseignements préalables concernant les voyageurs (RPCV) et des dossiers passagers (PNR), tels que les cours de formation et les ateliers, afin d'accroître la conformité avec les SARP de l'Annexe 9.

Résultat souhaité : Recommandations visant à aider les États membres à renforcer leurs capacités et à améliorer la mise en œuvre des SARP de l'Annexe 9.

Point 6 : Autres questions de facilitation

Le Groupe d'experts sera invité à examiner toute autre question relative au programme de facilitation de l'OACI.

Résultat souhaité : Recommandations relatives à des mesures visant à renforcer la facilitation du transport aérien.